

Réunion n°30 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 6 octobre 2021



Présents : Elsa CARRON, Marc DE LAJUDIE, Maryse DUC-GONINAZ, Alain FRANCO, Marie-Jeanne MONTOYA, Danielle SCICLUNA (en distanciel), Jacqueline WERNER, Marie FOYER (secrétaire de séance).

Excusés : Agnès BUISSON

* * *

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour envoyé par e-mail.

Françoise Cottet et François Kuentz ont fait part de leur décision, pour raisons personnelles, de quitter l'espace éthique.

1. Validation du CR de la réunion du 7 juillet dernier. Approbation unanime.

Les CR de juin et juillet sont à mettre sur le site. Ils seront directement envoyés à Géraldine après anonymisation. Il n'est pas possible techniquement de présenter les comptes-rendus par dossiers annuels. Voir si l'on peut les présenter dans un ordre chronologique inverse (le dernier se trouvant en tête de liste)

2. Le point de la rentrée, Attentes et Perspectives pour l'EE en 2021-2022

Prendre contact avec le Tasda : il serait intéressant pour les membres de l'EE d'être tenus informés de leurs activités.

Reprise des activités de l'UIAD:

Même niveau d'inscriptions que l'année dernière.

Contrôle se passe bien. Satisfaction marquée des adhérents de la reprise des cours en présentiel.

La mobilisation des adhérents est forte et réelle. Après l'appel de bénévoles pour les contrôles sanitaires, les personnes volontaires ont été contactées individuellement par téléphone. Le retour est très positif pour ceux qui se sont engagés ; ils ont ressenti un sentiment valorisant d'utilité.

Certains contrôles n'ont pas été effectués. Il s'agit d'une erreur de planning qui ne devrait plus se reproduire.

Sur le plan éthique, les contrôles se passent bien.

A noter : On envisage la mise en service de bons informatisés (QR codes) pour les conférences.

Question relative au port du masque dans les salles de cours si tout le monde est vacciné. Alain Franco rappelle qu'une distance entre deux personnes de 2m équivaut au masque, avec aération de la pièce.

3. La Charte éthique

La présentation de la charte éthique aux enseignants a été annulée lors de la réunion de pré-rentrée, déjà très dense. Les organisateurs ont préféré différer cette présentation qui reste à faire. L'espace éthique pourrait accueillir des enseignants sur des sujets d'actualité, relatives à leur pratique, pour qu'ils soient envisagés sur un plan éthique relationnel. Elsa Carron suggère d'inviter des enseignants qui ne se sentent pas concernés ou impliqués par la charte éthique.

Danielle Scicluna remarque que pour la rédaction de la charte, on s'est penché sur le comportement individuel et insuffisamment sur le comportement collectif. L'éthique relationnelle est classiquement sous la responsabilité individuelle, mais aussi collective dans une vision plus moderne.

Il est toutefois à noter qu'un enseignant a parlé de la charte éthique lors de son premier cours, plaçant ainsi son enseignement comme un des éléments de la communauté vivante de l'UIAD.

Un dysfonctionnement lors d'un premier cours démontre a contrario la nécessité de faire référence à la charte éthique : places retenues pour des étudiants pas encore présents au détriment des nouveaux qui eux sont là ; entrées et sorties fréquentes qui nuisent à l'ambiance du cours ; l'enseignant ne connaissait pas l'existence d'une charte éthique.

Eventuellement lors du Printemps Ethique, faire le point sur la charte : sa diffusion, son évolution, comment elle est reçue (par les adhérents, par les enseignants...) ?

Chacun des membres de l'EE est invité à réfléchir à la façon de faire connaître la charte et de permettre son appropriation par tous les acteurs de la vie de l'association.

4. Le Printemps Ethique

La fréquentation du premier cours d'éthique relationnelle est en baisse sans doute du fait de la répétition annuelle du cours depuis cinq années. Le second cours (santé et vieillissement) ne sera pas ouvert et les étudiants acceptent de se regrouper avec ceux du premier. Mais le second cours sera assuré selon des modalités différentes au cours du Printemps Ethique de l'UIAD.

Dates du Printemps Ethique : du 21 au 25 mars 2022.

Un cours sera ainsi proposé sur la semaine (cf formule 2021)

Le thème : la fin de vie. En partenariat avec l'association Alertes à définir.

Il s'agit d'aborder ce thème très actuel sans préjugé ni crispation, de la façon la plus complète : évoquer, la spiritualité, comment vivre sa vie qu'au dernier moment, ou l'euthanasie.

Il pourrait être intéressant de terminer par une table ronde, avec une synthèse effectuée par un professionnel.

Suggestion de faire appel à la présidente de Jalmalv pour une intervention.

Une formule en bimodal serait intéressante : le distanciel conviendrait pour des enseignements théoriques, pratique pour adhérents éloignés géographiquement mais intéressés par le sujet ; le présentiel semble plus adapté pour des tables rondes avec échanges.

Le Printemps Ethique pourrait être l'occasion de valoriser le rôle de l'UIAD comme porteur d'un projet de cette nature, répondant à une problématique très actuelle, selon un mode d'intervention serein, même si les avis et convictions peuvent naturellement diverger. Il s'agit de dépasser la résistance normale de certains adhérents de l'UIAD sur ces questions et approfondir les raisons d'un désintérêt voire d'un rejet de ce type de questionnement.

Programme à définir lors de la prochaine réunion, à partir des idées et réflexions de chacun des membres de l'EE

5. L'EE est d'accord pour continuer à traiter **les saisines institutionnelles** (cf Tasda...)

6. **L'atelier accueil** Il convient de reprendre contact avec Danièle Dumarest
Information : L'école des bénévoles va être expérimentée prochainement.

7. Cas concret

Problème d'une personne à l'accueil en souffrance.

Personne très investie dans l'UIAD depuis de longues années. Notamment à l'accueil. Elle perd pied. Gestion difficile pour elle désormais, ne peut plus assurer cette mission. Il y a eu des essais de lui adjoindre une personne bénévole pour la seconder, solution rejetée par la personne concernée. Cela constitue un problème pour l'association car le service de l'accueil en pâtit nécessairement.

Accompagnement nécessaire. Rencontre la semaine prochaine

Comment accompagner des personnes dans cette situation ? en leur proposant une autre mission au sein de l'association ? Est-ce possible dans le cas présent ? Autre champ possible dans le bénévolat (tâches de rangement, de classement ? ...)

Il faut accompagner cette personne pour qu'elle fasse le deuil du service qu'elle assurait.

On peut à nouveau chercher un bénévole qui se sente capable d'assurer un binôme...

Il faut voir où sont les limites de l'exercice entre inconfort des accueillis qui ne se sentiraient plus accueillis et celui de l'intéressée.

Il faut allier le maximum de bienveillance envers elle avec une limite : que cette bienveillance ait des conséquences néfastes sur le collectif. Le principe de bienveillance doit s'allier au principe de vigilance.

Prochaine réunion mercredi 10 novembre 2021 à 14h à l'UIAD salle B105

La réunion s'achève à 16h